



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)



Convention on  
Biological Diversity

Embargo jusqu'à 12:00 GMT, vendredi 1<sup>er</sup> février 2013 **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Il est urgent de reconnaître que les zones humides offrent des solutions naturelles à la crise mondiale de l'eau

**Un rapport sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité pour l'eau et les zones humides prône un changement radical d'attitude vis-à-vis des zones humides, pour reconnaître leur rôle majeur en matière d'approvisionnement en eau, matières premières et aliments, essentiel à la vie et crucial pour le maintien des moyens de subsistance des populations et la pérennité des économies mondiales.**

**Genève, Suisse | 1<sup>er</sup> février 2013.** Le rapport intitulé *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) pour l'eau et les zones humides*, a été présenté aujourd'hui, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, par le Secrétariat de la Convention de Ramsar, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Institut pour une politique environnementale européenne (IEEP), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Wetlands International et le Helmholtz Centre for Environmental Research (UFZ) avec l'appui de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) de la Confédération suisse et du Secrétariat du Réseau environnement de Genève (GEN).

Le rapport propose une réflexion sur les services écosystémiques relatifs à l'eau qui sont d'importance vitale pour encourager le renforcement de la volonté politique, de l'engagement du secteur privé et de l'investissement dans la conservation, la restauration et l'utilisation rationnelle des zones humides. Il explique comment le fait de reconnaître, démontrer et apprécier les valeurs des services écosystémiques relatifs à l'eau et aux zones humides peut contribuer à une prise de décisions éclairée, plus efficace et plus juste.

Par exemple, grâce à des pratiques de gestion améliorées de l'eau, le lac Ichkeul, en Tunisie, a pu être restauré et le nombre de touristes a doublé depuis 2005. La promotion du lac en tant que destination touristique a contribué à sensibiliser aux valeurs des écosystèmes lacustres et à l'importance de l'utilisation rationnelle des zones humides. Elle a aussi généré de nouvelles sources de revenu pour la gestion du parc et la conservation et a permis d'établir des structures de formation et de crédit de base pour améliorer la participation des communautés locales aux activités de tourisme. *« Ce sont les pauvres qui souffrent le plus de l'érosion de la diversité biologique parce que leur survie dépend d'une nature prospère. Lorsque nous détruisons les zones humides, nous bouleversons le cycle naturel de l'eau et sa capacité de fournir l'eau dont ont besoin les foyers et les fermes. Ainsi, sans le vouloir, nous ajoutons aux souffrances des plus démunis. Le présent rapport renforce le message qui proclame que la restauration et la protection des zones humides sont vitales si l'on veut relever les défis les plus pressants de l'heure – la*

*sécurité alimentaire et de l'eau, les changements climatiques et la pauvreté. "L'économie des écosystèmes et de la biodiversité pour l'eau et les zones humides" appelle les décideurs du domaine du développement à reconnaître les valeurs de ces écosystèmes et à mettre en place des réponses politiques en faveur de la conservation et de la restauration des zones humides »* **déclare Pavan Sukhdev, chargé de l'étude TEEB, ambassadeur de bonne volonté du PNUÉ et actuellement président du Conseil consultatif TEEB.**

Le rapport TEEB renforce le message de la Journée mondiale des zones humides de cette année, à savoir que, même s'il est évident que les zones humides apportent des avantages incommensurables à la population – de l'eau potable propre, de l'eau d'irrigation pour l'agriculture, le moyen de maîtriser les crues ainsi que de soutenir la biodiversité et des industries telles que la pêche et le tourisme dans bien des endroits – leur valeur est encore sous-estimée et l'on continue de les dégrader ou de les détruire à un rythme alarmant. On estime que 50% des zones humides auraient disparu au 20<sup>e</sup> siècle et que leur disparition est imputable à des facteurs tels que la production agricole intensive, l'extraction d'eau pour les besoins domestiques et industriels, l'urbanisation, le développement industriel et infrastructurel et la pollution.

*« Sur cette planète, chaque être humain dépend de l'eau pour vivre, pour ses moyens d'existence ou ses affaires et les zones humides côtières et intérieures sont l'infrastructure naturelle qui gère et fournit l'eau dont nous avons tous besoin »* **assure Nick Davidson, Secrétaire général adjoint de la Convention de Ramsar.** *« Ce rapport ne fait que confirmer l'extrême importance des dernières zones humides pour chacun d'entre nous; pourtant, nous continuons de les détruire, et cela de plus en plus à nos risques et périls. »*

*« Le rapport TEEB établit clairement que l'investissement dans l'infrastructure naturelle que sont les zones humides s'inscrit de façon vitale dans l'agenda du développement futur pour l'eau. Les solutions permettant d'assurer la sécurité de l'eau sont plus efficaces lorsque le génie humain durable est associé aux services fournis par des écosystèmes en bonne santé »* **déclare Mark Smith, Directeur du Programme mondial pour l'eau de l'UICN.** Le rapport contient des recommandations pratiques précises adressées à tous les acteurs, à tous les niveaux, politiques et décideurs du secteur public et du secteur privé, sur les moyens d'intégrer les valeurs des zones humides dans le processus décisionnel.

*« L'utilisation rationnelle et la restauration des zones humides soutiendront les objectifs fondamentaux de la sécurité de l'eau, de la sécurité alimentaire et aideront à lutter contre les changements climatiques, à économiser l'argent public et l'argent privé et à soutenir les moyens d'existence »* **affirme Patrick ten Brink, Attaché de recherche senior, Directeur du bureau de Bruxelles et du Programme pour l'économie de l'environnement (IEEP).** Pour citer un autre exemple, aux Philippines, le Parc naturel du récif de Tubbataha, un Site Ramsar et Bien du patrimoine mondial, fut créé en 1988 avec des zones non exploitables pour la pêche car la pêche destructrice menaçait de plus en plus la fonction du récif en tant que nurserie pour la mer de Sulu. Or, les pêcheurs n'étaient pas convaincus des avantages d'une zone non exploitable et, malgré l'interdiction, réclamaient le droit d'exploiter les ressources à l'intérieur du parc. En 1999, un atelier réunit tous les groupes intéressés – les protecteurs de la nature mais aussi les pêcheurs. Il fut décidé de faire payer aux touristes un droit pour la conservation qui sert à gérer l'aire protégée, à compenser les pêcheurs et à financer des initiatives d'emploi pour les communautés de la région. Depuis, la zone non exploitable a été respectée et la biomasse de poissons a augmenté aussi bien à l'intérieur du parc qu'à l'extérieur.

Il est essentiel de mieux apprécier les valeurs, pour la société, des services écosystémiques relatifs à l'eau fournis par la nature et l'ensemble des services écosystémiques des zones humides pour catalyser les réponses appropriées du monde politique et du monde des affaires. *« La dégradation et la perte des zones humides sont largement dues à une prise de conscience très partielle de leurs valeurs ainsi qu'à un manque de volonté politique et de gestion efficace. Il est évident que cette situation a déjà engendré de très fortes pertes socio-économiques, en plus d'une perte de la biodiversité associée à ces systèmes de grande valeur. La bonne nouvelle*

*c'est que ce rapport démontre de manière convaincante l'importance de préserver mais aussi de restaurer ces écosystèmes » conclut Braulio F. de Souza Dias, Secrétaire exécutif, Convention sur la diversité biologique.*

La Journée mondiale des zones humides (JMZH), célébrée chaque année dans le monde entier, proclame que des zones humides en bonne santé et les services écosystémiques qu'elles fournissent sont cruciaux pour la vie et sa diversité. Pour la JMZH 2013 et comme contribution à l'Année internationale des Nations Unies de la coopération dans le domaine de l'eau, le Secrétariat de la Convention de Ramsar a décidé d'axer la campagne de 2013 sur les zones humides et la gestion de l'eau afin de montrer l'interdépendance entre l'eau et les zones humides et le rôle clé que jouent les zones humides. L'objectif principal est de mettre en évidence l'importance de la conservation et de l'amélioration des services écosystémiques fournis par l'eau et les zones humides.

**Pour d'autres informations ou pour organiser des entretiens, veuillez contacter :**

Sharon Oseku-Frainier, Responsable de la communication TEEB, +41 22 917 8255, courriel : [sharon.oseku-frainier@unep.org](mailto:sharon.oseku-frainier@unep.org)

Oana Barsin, Responsable de la communication au Secrétariat Ramsar, +41 22 999 0331, courriel : [barsin@ramsar.org](mailto:barsin@ramsar.org)

**Notes aux éditeurs**

Le TEEB sur l'eau et les zones humides et son résumé peuvent être téléchargés à l'adresse [www.teebweb.org](http://www.teebweb.org).

Le rapport est une initiative du Secrétariat de la Convention de Ramsar avec l'appui financier des Gouvernements de la Norvège, de la Suisse et de la Finlande et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il a été préparé par l'Institut pour une politique environnementale européenne (IEEP) et le Secrétariat de la Convention de Ramsar, en collaboration avec le Bureau TEEB du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Wetlands International, le Helmholtz Centre for Environmental Research (UFZ) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il s'est appuyé sur des études de cas menées dans le monde entier, un large processus de révision et les discussions qui ont eu lieu à l'occasion de la Conférence Rio+20, de la COP11 de Ramsar à Bucarest et de la COP11 de la CDB à Hyderabad.

Citation : Rapport intégral : Russi D., ten Brink P., Farmer A., Badura T., Coates D., Förster J., Kumar R. et Davidson N. (2013). *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité pour l'eau et les zones humides*. IEEP, Londres et Bruxelles.

Résumé : ten Brink P., Russi D., Farmer A., Badura T., Coates D., Förster J., Kumar R. et Davidson N. (2013). *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité pour l'eau et les zones humides*. Résumé.

### **Activités de la Journée mondiale des zones humides à Genève et dans les environs :**

- Jeudi 31 janvier 2013, La Rade de Genève (contact DIME au n° +41 (0)22 546 76 00)
- Samedi 2 février, Grande Cariçaie, <http://www.grande-caricaie.ch/spip/spip.php?rubrique322>
- Dimanche 3 février, activités organisées par Pro Natura Genève, de 10h00 à 16h00 à la [Réserve de la Pointe-à-la-Bise](#) et de 13h00 à 18h00 dans le [Parc Mont-Repos](#) (Perle du Lac) / pavillon Plantamour (La Libellule)
- Activités de la LPO en France: <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramсар-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-visiteurs-programme-2013>

Matériels pour la JMZ disponibles à l'adresse [www.ramsar.org/JMZH2013/](http://www.ramsar.org/JMZH2013/).

### **La Convention de Ramsar sur les zones humides**

*La Convention de Ramsar est un traité intergouvernemental mondial sur la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. Signée dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, la Convention a établi les fondements de la gestion et de l'utilisation durable des zones humides. À ce jour, elle reste le seul accord environnemental au monde qui soit consacré à un écosystème particulier. [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)*

### **TEEB**

*Le Programme de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB), hébergé par le PNUÉ, est une importante initiative internationale qui vise à attirer l'attention sur les avantages économiques de la biodiversité au niveau mondial, à mettre en évidence les coûts croissants de la perte de la biodiversité et de la dégradation des écosystèmes et à rassembler les connaissances scientifiques, économiques et politiques en vue d'une action pratique. TEEB est hébergé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ). [www.teebweb.org](http://www.teebweb.org)*

### **L'IEEP**

*L'Institut pour une politique environnementale européenne (IEEP) est un organisme indépendant à but non lucratif. Avec des bureaux à Londres et à Bruxelles, l'Institut se consacre en particulier à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de politiques touchant l'environnement en s'intéressant à la fois à la dimension européenne et à la dimension mondiale. [www.ieep.eu](http://www.ieep.eu)*

### **L'UICN**

*L'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature, aide à trouver des solutions pratiques aux défis de l'environnement et du développement les plus pressants de l'heure. L'UICN est active dans les domaines de la biodiversité, du changement climatique, de l'énergie, des moyens de subsistance et de l'économie verte mondiale et pour cela soutient la recherche scientifique, la gestion de projets sur le terrain dans le monde entier et rassemble les gouvernements, les ONG, l'ONU et le secteur privé en vue d'élaborer des politiques, des lois et de meilleures pratiques. [www.iucn.org](http://www.iucn.org)*

### **La Convention sur la diversité biologique (CDB)**

*Ouverte à la signature au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et entrée en vigueur en décembre 1993, la Convention sur la diversité biologique est un traité international sur la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage équitable des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques. Forte de 193 Parties, la Convention jouit d'une participation quasi universelle des pays. La Convention s'efforce de lutter contre toutes les menaces pesant sur la diversité biologique et les services écosystémiques, notamment la menace des changements climatiques, par l'évaluation scientifique, l'élaboration d'outils, de mesures d'incitation et de processus, le transfert de technologies et de bonnes pratiques et la participation pleine et entière des parties prenantes telles que les peuples autochtones et les communautés locales, la jeunesse, les ONG, les femmes et le secteur privé. [www.cbd.int](http://www.cbd.int)*